

Klaxit annonce la reprise de son activité avec plus de 200 interventions dans ses entreprises et collectivités partenaires

Après avoir atteint son seuil de rentabilité en 2020, Klaxit accélère ses déploiements partout en France. Entre mai et octobre 2021, plus de 200 actions de sensibilisation au covoiturage seront réalisées dans les entreprises et collectivités partenaires, la plupart en physique. Objectif affiché : réaliser une reprise en V pour conforter sa position de numéro 1 du covoiturage courte distance¹.

Plus de 200 interventions dont la moitié déjà programmée

Sur les 200 ateliers de sensibilisation prévus, 1/3 auront lieu avant l'été et 2/3 à partir de la rentrée de septembre jusqu'à la fin octobre. Sur l'ensemble des actions prévues, 107 ont d'ores et déjà une date confirmée, signe que les entreprises ont désormais la visibilité suffisante pour reprendre leurs activités sur site et y accueillir des intervenants extérieurs.



Nombre d'interventions Klaxit par région

Les interventions auront lieu quasiment dans toutes les régions françaises, les régions des Pays de la Loire, de l'Île-de-France et du Grand Est en tête avec respectivement 33, 32 et 31 sensibilisations prévues. **Au total, ce seront plus de 250.000 salariés qui seront sensibilisés en 4 mois² par les équipes conseil de Klaxit.**

¹ 74% de part de marché sur les collectivités (contrat exclusif avec 21 collectivités représentant 74% des subventions publiques au covoiturage votées en région (hors IDF) suite à l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) contre 16% de subventions multi-opérateurs (dont Klaxit) et 10% fléchées sur d'autres opérateurs) et 80% de part de marché sur les grandes entreprises (300 clients dont 80% des entreprises du CAC 40 ayant souscrit à une solution de covoiturage)

² Pas d'actions prévues en juillet / août

Des actions structurantes pour créer la colonne vertébrale des réseaux

Les entreprises sont clés pour la réussite du covoiturage sur les territoires. En regroupant des centaines ou milliers de salariés sur une même zone d'activités, elles permettent d'atteindre en quelques jours une masse critique d'utilisateurs qui constitueront la colonne vertébrale du réseau de covoiturage sur le territoire.

Fort de ses 8 années d'expérience dans l'accompagnement des entreprises, Klaxit fait évoluer régulièrement sa méthodologie pour la rendre toujours plus performante pour le covoiturage et plus ludique pour les salariés. En 2020, profitant des contraintes induites par le contexte sanitaire, quatre nouveaux formats d'ateliers ont été créés : des ateliers virtuels sous format webinaire, des animations participatives, ateliers ludiques, ainsi qu'un programme de salariés ambassadeurs dans les entreprises.

« Ces interventions ciblées dans les entreprises qui structurent la mobilité des territoires permettent de générer du covoiturage à la fois massivement et à une échelle locale, dans les zones où nos collectivités clientes souhaitent qu'il se développe. Leurs investissements sont ainsi fléchés vers des trajets répondant à leurs objectifs d'intérêt général : réduire l'autosolisme en apportant une nouvelle solution de transport public dans les zones périurbaines et peu denses. » déclare Julien Honnart, Président et Cofondateur de Klaxit.

À propos de Klaxit



Pour covoiturer en toute sérénité, port du masque obligatoire sur Klaxit

Le covoiturage est encouragé par les pouvoirs publics dès lors que le port du masque et les gestes barrières sont respectés. Le nombre de passagers est limité à 3, dont un assis à l'avant et deux assis à l'arrière.

Sur l'application Klaxit, tous les utilisateurs doivent accepter une charte d'engagement avec l'ensemble des règles simples à respecter pour covoiturer en toute sécurité, notamment le port du masque obligatoire. Chaque personne engagée à respecter les recommandations est identifiée sur l'application grâce à un petit pictogramme qui accompagne sa photo de profil.

Aucune personne ne peut covoiturer sur Klaxit sans avoir au préalable lu et accepté les règles de sécurité sanitaire, notamment le port du masque.

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader européen du covoiturage domicile-travail. En juillet 2019, Klaxit a racheté iDVRROOM, filiale covoiturage de la SNCF.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec Via ID, RATP, Sodexo, MAIF et Aviva Impact Investing France (Inco).

Plus d'informations sur Klaxit : www.klaxit.com